



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E182430

VALABLE JUSQU'AU 12/01/2024

ÉDITÉ LE 28/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 1 980 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 523969696

Siret : 523 956 696 00026

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 50 0471

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010895144304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010895144304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : BCF HABITAT

6 RUE DE LA TROTTINIERE
53000 LAVAL

Téléphone : 02 43 01 36 71

Portable : 06 33 19 48 79

Site Internet : bcfhabitat.com

E-mail : comptabilite@groupebcf.fr

Responsabilité légale :

DE CASTRO FARIA PAULO CO-GÉRANT / BRICARD OLIVIER CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 27 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/12/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	25/11/2020
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	25/11/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.